

ARTICLE DE RECHERCHE

**LA PROMOTION DU TOURISME DE MONTAGNE DIVERSIFIÉE DE LA
COMMUNE TERRITORIALE SIDI BOULKHALF**

EL BAKKARI MOHAMED ⁽¹⁾, JABBAR LARABI ⁽²⁾

(1) et (2) : docteur en Laboratoire d'Analyses Géo-Environnementales,
d'Aménagement et de Développement Durable (LAGEA-DD), Université Sidi Mohamed ben Abdellah à Fès
Email: elbakkarimohamed@gmail.com

Publié le 01/08/2021

Accepté le 09/07/2021

Résumé

Le tourisme se positionne comme une activité économiquement plus rentable que l'agriculture, activité de base de la majorité des espaces ruraux. C'est aussi une alternative pour diversifier l'économie rurale. À ce positionnement profite un ensemble d'atouts naturels et culturels qui recèle de la montagne. À l'heure actuelle, les populations, les associations locales, l'ONG et les départements ministériels et les différents projets de développement en milieu rural, le tourisme est proposé comme principale activité génératrice de revenus susceptibles de résoudre la pauvreté et améliorer les conditions socioéconomiques des locaux.

C'est dans une vision de promotion des produits touristiques de la commune sidi boukhalif, que s'inscrit notre étude. Nous nous sommes fixés comme objectif principal la proposition d'un projet territorial pour qui vise également l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes ruraux de la zone, par la promotion d'activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus.

Key Words: économie rurale ; projet de développement ; activité génératrice de revenu

RESEARCH ARTICLE

ARTICLE OF THE PROMOTION OF DIVERSIFIED MOUNTAIN
TOURISM OF THE SIDI BOULKHALF TERRITORIAL MUNICIPALITY

EL BAKKARI MOHAMED ⁽¹⁾, JABBAR LARABI ⁽²⁾

(1) and (2): doctorate in Geo-Environmental Analysis Laboratory,

Planning and Sustainable Development (LAGEA-DD), Sidi Mohamed ben Abdellah University in Fez

Email: elbakkarimohamed@gmail.com

Published at 01/08/2021

Accepted at 09/07/2021

Abstract

Tourism is positioned as an economically more profitable activity than agriculture, the basic activity of most rural areas. It is also an alternative to diversify the rural economy. This positioning benefits from a set of natural and cultural assets that conceal the mountain. At present, the populations, the local associations, the NGO, the ministerial departments, and the various development projects in rural areas, tourism is proposed as the main income-generating activity likely to resolve poverty and improve socio-economic conditions locals.

Our study is part of a vision of promoting tourist products in the town of Sidi Boukhalf. We have set ourselves as the main objective the proposal of a territorial project, which also aims to improve the living conditions of rural women and young people in the area, by promoting agricultural and non-agricultural income-generating activities.

Key Words: Tourism; rural economy; development project; income generating activity

Introduction :

Les constats actuels sur le développement humain dans les zones montagneuses du Maroc révèlent des indices de pauvreté élevés, des niveaux de sécurité alimentaire souvent insuffisants et des flux migratoires importants vers les centres urbains limitrophes, ce qui pose le problème de la viabilité sociale de ces écosystèmes. Le principal dilemme en matière de développement local est comment arriver à concilier les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. C'est-à-dire comment gérer les ressources naturelles et les gisements existants pour pouvoir assurer des niveaux de production quantitativement acceptables et surtout obtenir des revenus suffisants pour les populations locales.

Les territoires sont aujourd'hui sur le devant de la scène, pressés de fournir des solutions de développement socio-économique comme s'ils étaient des acteurs, ou qu'ils donnaient une image cohérente des lieux qu'ils englobent. On assiste à une forte consommation du concept, tout est territoire, sans qu'on prenne la peine de s'interroger sur l'articulation de ce qui les compose, les lieux, l'espace géographique, les hommes. Leur point commun demeure la spatialisation, et une dépendance par ce biais aux emboîtements d'échelles et donc aux systèmes et sous-systèmes qu'ils forment.¹

La mobilisation sociale et territoriale observée durant les dix dernières années a pris l'ampleur dans les espaces montagnards en cours de requalifications. En effet, ce n'est qu'au début des années 1990, soit plus de vingt ans après l'émergence du développement durable que la sensibilité et la fragilité de ces espaces ont fait l'objet d'investigations intellectuelles et socio-économiques.²

*Le tourisme est un phénomène « nouveau qui n'a vraiment émergé dans la réalité quotidienne que depuis moins d'un demi-siècle. Dans les pays développés voyager et découvrir de nouveaux horizons sont des besoins essentiels au même titre que se loger ou se nourrir. La pratique du tourisme s'est considérablement étendue sous l'effet combiné de l'extension du temps de loisir et de la révolution des transports qui a rendu le déplacement plus facile. Le tourisme est un secteur florissant. Il est l'une des plus grandes industries au monde et dans de nombreuses régions, il représente une source importante d'investissement et d'emploi. ».*³

¹ Moine A., 2007. Le territoire : comment observer un système complexe, l'Harmattan, 178p

² Gebrati F., 2004. La mobilisation des acteurs du développement local dans le Haut Atlas de Marrakech, rapport de thèse, IGA.352p

³ HAROUAT F. Z. 2012. Comment promouvoir le tourisme en Algérie, Mémoire présenté en vue de l'obtention d'un magister en marketing des services, Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen

Le tourisme de montagne est un produit nouveau parmi les autres produits touristiques marocains ; il contribue effectivement au développement socioéconomique des régions montagneuses en donnant lieu a un certain nombre d'avantages tels que ; la création d'emploi, la stabilisation de la population rurale, et la préservation du patrimoine naturel et culturel de la montagne.

Dans ce contexte, le territoire de la commune sidi Boukhalif se prête bien à être le champ d'une activité touristique liée à la Montagne, vu son relief, son climat, ses sommets qui dépassent les 1000 m et son patrimoine humain et paysager riche en histoire et en légendes.

L'objectif de cette étude est de faire une proposition concrète de projet pour la commune de sidi Boukhalif. Il s'agit, en fonction des diagnostics établis, de formuler une proposition ou plusieurs pour la réalisation d'un projet d'écotourisme et de revitalisation de cette commune, en se basant sur ses insuffisances, ses manques mais aussi sur ses nombreux atouts. Le projet formulé pour la commune se base ainsi sur les potentialités humaines, culturelles et paysagères de la zone d'étude, mais aussi sur son délaissement et son manque d'infrastructures. Le projet établit également quelles seraient les modalités d'accompagnement en se basant sur des expériences déjà réalisées, mais aussi sur des projets-références.

Le projet de territoire que nous allons proposer va dans une large mesure prendre la participation de tous les acteurs de développement y compris la participation de la population qui constitue l'ossature de tel projet de développement.

La dynamique du projet va permettre à la commune rurale Sidi Boukhalif de s'engager dans une nouvelle démarche fondée sur l'approche participative, ainsi que l'adoption de la planification stratégique, visant la réalisation des projets, en privilégiant les axes suivants :

n'ouaka, et Zrite et une dizaine de sources d'eau. Le territoire de la commune est traversé par un tronçon de la RR 302

II. Promouvoir et prolonger le tourisme de montagne pour sauver le patrimoine diversifié de la commune sidi Boukhalf

Le patrimoine est un ensemble de biens, reconnu comme tel par la collectivité locale considérée. Cette dernière lui confère une valeur, liée à son passé, qu'elle souhaite transmettre à ses descendants. Il s'agit de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques essentielles est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passées que futures. Le patrimoine est donc lié à un héritage à transmettre, issu de l'histoire, plus ou moins ancienne, du territoire étudié. Le patrimoine, en ce sens, a nécessairement une dimension collective. Sa conservation relève donc de l'intérêt général. Il s'agit d'un bien collectif au sens économique du terme. Dès lors, comme tout bien, le patrimoine a une valeur en tant que ressource, susceptible de contribuer au développement du territoire qui l'a engendrée.⁴

La présence d'un patrimoine significatif est susceptible d'attirer de nouveaux résidents et de nouvelles activités et, donc, de contribuer à une évolution démographique favorable. Certes, la mesure de cet effet d'attraction est délicate. Mais elle peut être appréhendée par des enquêtes auprès des nouveaux arrivants relatives aux motivations de leur installation

Plus le niveau d'éducation et de formation de la population est élevé plus l'une des conditions essentielles du développement territorial est remplie. Le nombre d'années d'études, le niveau de diplômes le plus élevé atteint sont des indicateurs habituels de cette situation.

Le patrimoine territorial, s'il est valorisé dans les pratiques locales d'enseignement, est un facteur positif d'enrichissement culturel. Ce point peut être mesuré par le nombre d'activités périscolaires autour de ce patrimoine, de conférences et animations culturelles provoquées par sa présence

Le niveau de revenu d'un territoire dépend de sa capacité à conserver les revenus issus des productions qu'il réalise, mais aussi de ceux, produits à l'extérieur, qu'il réussit à attirer. L'essentiel des indicateurs mobilisables en ce domaine sur un plan territorial est issu des données fiscales relatives aux revenus des ménages. En effet, les travaux de comptabilité régionale, à l'image de la comptabilité nationale sont relativement peu nombreux et quasi absents à des niveaux territoriaux plus fins car il s'agit d'études assez lourdes à réaliser. L'apport du patrimoine en ce domaine provient de sa valorisation économique sous toutes ses formes.

⁴ Choay F. (1992), L'allégorie du patrimoine, Seuil Paris.

En premier lieu, il s'agit des revenus apportés par le tourisme⁵. Ils sont traditionnellement mesurés par les revenus issus de l'activité hôtelière, de la restauration, du commerce de souvenirs, des visites etc. La présence de résidents secondaires, attirés sur le territoire du fait de l'existence de ce patrimoine, accroît les revenus des artisans du bâtiment, des commerces locaux et les ressources fiscales locales.

Le volume d'emploi créé par l'existence d'un patrimoine est un indicateur clé des études d'impact de ce dernier sur l'économie territoriale⁶. Il s'agit des emplois directs tels que ceux liés à l'accueil des touristes (restauration, hôtellerie, guidage, transports, entretien du patrimoine, commerces de souvenirs...). Ce sont là des données relativement faciles à collecter. Mais il s'agit aussi des emplois induits par les dépenses, faites sur le territoire, des titulaires de ces emplois directs et plus largement de tous ceux qui bénéficient des revenus créés par la présence de ce patrimoine.

1- Protection et valorisation des sites géologiques à traces de pas de dinosaures :

Contrairement aux espèces biologiques, les éléments géologiques ne se reproduisent pas et la détérioration d'un site occasionne sa perte définitive : conservation et protection de certains sites sont donc essentielles pour comprendre et conserver la biodiversité environnante. En effet géosphère et biosphère, géosystèmes et écosystèmes sont liés. Les écosystèmes actuels ne sont que la dernière image d'un film que le géologue cherche à restituer. L'environnement géologique et l'histoire de la Terre fournissent des indices permettant de comprendre l'évolution de la vie et de la biodiversité actuelle.

En mai 2000, l'Association pour la Protection du Patrimoine Géologique du Maroc (APPGM) voyait le jour, par le biais d'un grand nombre de géologues marocains et étrangers. A l'issue de plusieurs voyages d'étude dans la province d'Azilal, les membres de l'APPGM ont confirmé l'intérêt du patrimoine géologique régional et la nécessité de l'intégrer au processus de développement économique et social de l'ensemble du territoire du Tadla-Azilal.

De ce fait, la protection et la restauration de ces gisements dinosauriens est une urgence. La commune doit prendre certaines mesures à savoir :

- L'édification de clôtures permettant d'approcher les sites sans les piétiner,

⁵ Cuvelier P. (1994), Torres E et Gadrey J., Patrimoine, modèles de tourisme et développement local, L'harmattan, Paris .

⁶ ARP-PACA (2008), L'impact économique et social du patrimoine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Cahiers de l'Agence régionale du patrimoine.

- L'édification d'abris contre les aléas climatiques et particulièrement l'insolation et le ruissellement. Ils sont à construire dans le respect de l'architecture locale et doivent s'intégrer dans le paysage.
- Les dalles portant les traces de pas des dinosauriens doivent être nettoyées en enlevant les éboulis et tous les débris de surface,
- Les fissures, fentes, et diaclases doivent être nettoyées en enlevant toutes les racines végétales et tous les débris rocheux,
- Le colmatage des fissures et des fentes s'effectue à l'aide du ciment pour les fissures de grande taille, par injection par pompes et seringues de résines à base de microfine d'alumine, d'azurine ou de poudre de verre pour les fentes de moyenne à petite taille,
- Les empreintes sont à la fin enduites d'un mélange de charbon, de chaux et de colle afin de mieux résister et d'être mieux distinguées donc mieux valorisées.(APPGM).
- La construction d'un mur parallèle à la direction des traces qui fera « écran » aux vents dominants pour minimiser l'érosion des traces provoquée par le transport éolien des sables. Sur ce mur, servant d'appui, est prévue la construction d'un « écran solaire » par un système de toiture « parabolique » ; l'ensemble de cet abri doit être exécuté en matériaux locaux.



Figure 2 : Modèle de protection des empreintes. vise à atténuer la dégradation de ses empreintes et animer le budget de la commune (APPGM).

2- Patrimoine paysager, et méthodes traditionnelle de la GCES

L'espace agricole : un paysage agraire « construit »

Dans ce pays au relief accidenté, au climat contrasté, au sol en constant appauvrissement, le cultivateur traditionnel de Sidi Boukhalf, s'il se contente de se soumettre aux contraintes du milieu, ne peut tirer de sa terre qu'une gamme réduite de produits. La « tyrannie » la plus forte, contre laquelle il doit continuellement se battre, est celle de la pente. Pour pallier ces conditions hostiles, les

paysans ont créé leur propre stratégie d'adaptation. Cette stratégie par son originalité témoigne d'une ingéniosité, d'un savoir-faire, mais surtout d'une longue période de sédentarisation.

C'est dans cette partie de haut atlas central que la construction de l'espace est la plus marquée. Un peu partout, les pentes ont été patiemment transformées en succession de terrasses appelées *ighermane* (sing. *igherm**). Le mot est employé pour désigner le muret de soutènement pour les cultures pratiquées sur des champs étagés en terrasses. Le correspondant féminin est *tighermet*. Quand on cherche la définition du terme *igherm* si fréquent dans la toponymie berbère, on se rend compte très vite que cette dénomination exprime clairement la fonction première de la terrasse de culture ; le mot éveille tout naturellement l'idée de défense, de protection, et de fortification. En effet, dans certaines régions berbères (Dadès, Drâa, Tafilalet), le mot *igherm* a une autre signification : il est utilisé pour désigner un *kssar*, un village fortifié, un hameau communautaire ou encore un grenier fortifié. Chez les communautés paysannes installées dans le bassin de l'assif Amgoun, le mot *igherm* est employé pour désigner le douar.⁷

En ce qui concerne les paysages de terrasses, le terme *igherm* désigne seulement le mur de soutènement construit avec une armature de pierres sèches ou avec liant. La terrasse de culture proprement dite ou la surface cultivable étroite suspendue entre deux murets de soutènement est appelée *igid** (plur. *igadioun*). Selon le témoignage de certains paysans, cette bande de terre relevée derrière les murets de soutènement est appelée aussi *amtoul* (plur. *imtlan*) qui veut dire « ceinture » ou « surface ceinturée ». Aucune agriculture n'est possible sans cette maîtrise parfaite des techniques agricoles. Les terrasses, écrit J. Despois « n'existent que là où, sans elles, toute culture serait impossible ; elles retiennent et accumulent le peu de terre végétale qui se forme sur les versants caillouteux ou rocheux ».

3- Classification des terroirs en terrasses rencontrés dans la commune Sidi Boukhalf

En ce qui concerne la première classification, les terrasses à culture irriguée sont cantonnées dans les fonds de vallées là où jaillissent les sources et là où le sol a quelques fraîcheurs et les terrasses à culture bour, souvent très étroites de 1 m 50 à 2 m de largeur, sont accrochées aux hauts versants et les parties périphériques des premières.

⁷ M. Aït Hamza. 2000. "Environnement et stratégies paysannes dans le Haut-Atlas central", In : A. Laouina (éd.), la montagne marocaine, dynamiques agraires et développement durable, Rabat, Université Mohamed V, Publications de la chaire UNESCO-GAZ NATURAL « Gestion de l'environnement et développement durable », p. 48.

A- Les terrasses de la zone irriguée « bled kerwel », physionomie et caractère, forme et profil.

Les terrasses irriguées se détachent dans le paysage au premier coup d’œil, en longues taches sombres dans les parties basses des vallées où elles sont dissimulées sous une arboriculture formée essentiellement de noyer et l’amandier.



Photo3 : Type de paysage dominant dans les fonds de vallées, À l’ombre du couvert arboré sont pratiquées des cultures intercalaires sur champs en terrasses : orge, maïs, luzerne, Ce sont des cultures irriguées par des séguia.

Les éléments constitutifs d’une terrasse irriguée s’ordonnent en trois éléments : le mur de soutènement (igherm, plur. igherman), la plate-forme ou terrasse proprement dite (igid*, plur.igadioun), et enfin le canal secondaire (assarou*, plur. issoura) (figure n°4 ci-dessous). Les trois éléments sont indispensables au bon fonctionnement d’un terroir de terrasses irriguées. Il suffit qu’un de ses éléments soit en mauvais état et c’est tout le terroir qui en est perturbé.

Nous présenterons ci-dessous les caractéristiques générales de chaque élément.

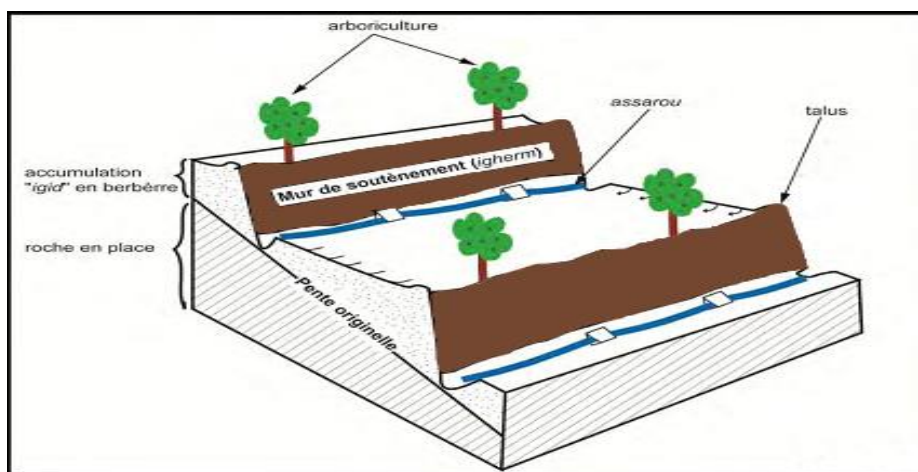


Figure 4: Bloc-diagramme d’une terrasse au douar Isquifen

Le mur de soutènement ighrem est construit verticalement sans aucune inclinaison et à la différence des terrasses bour, les pierres qui le composent sont jointoyées par un liant de terre talaght*. Cependant, bien que les pierres soient liées, à la surface du mur, au moment de l'irrigation, on remarque toujours quelques suintements. Le mur est sensiblement plus haut de quelques dizaines de centimètres que le niveau du sol qu'il soutient. Les pierres qui composent le muret de soutènement ne présentent aucun signe évident d'avoir été taillées ou travaillées. Quoi qu'il en soit, les murs de soutènement des terrasses irriguées semblent avoir été édifiés avec plus de soin que ceux des terrasses bour.

La surface cultivable : la bande de terre étroite comprise entre deux murets de soutènement appelée ici igid, est rigoureusement horizontale. En effet, le procédé d'irrigation pratiqué dans ce cas exige des terrasses et des planches parfaitement horizontales. Le fait que le mur inférieur dépasse de peu le niveau du sol, la surface cultivable prend la forme d'un creux, que l'on peut inonder complètement jusqu'à la cheville. Quand la terrasse est très longue ou très large et surtout quand elle est réservée aux cultures maraichères ou légumes, elle est alors subdivisée en plusieurs planches de forme plus ou moins irrégulière et de taille très variable touzounin (sing. ouzoun*). Ces dernières destinées à recevoir la tomate, la fève, la menthe, l'oignon et essentiellement la luzerne sont séparées par de levées de terre d'environ 20cm de haut appelées ibouda (sing. abadou*)⁸. Ouzounou la planche d'irrigation est la plus petite unité de division de la terrasse. Lors de la submersion des terrasses, l'eau franchit ces ados qui séparent touzounin par des petites ouvertures pratiquées à l'aide d'une houe.

⁸ Contrairement aux terrasses destinées à recevoir les légumes, luzerne ou menthe, les terrasses réservées aux céréales ne sont pas subdivisées ; elles sont laissées d'un seul tenant comme d'ailleurs celles situées dans le bour.

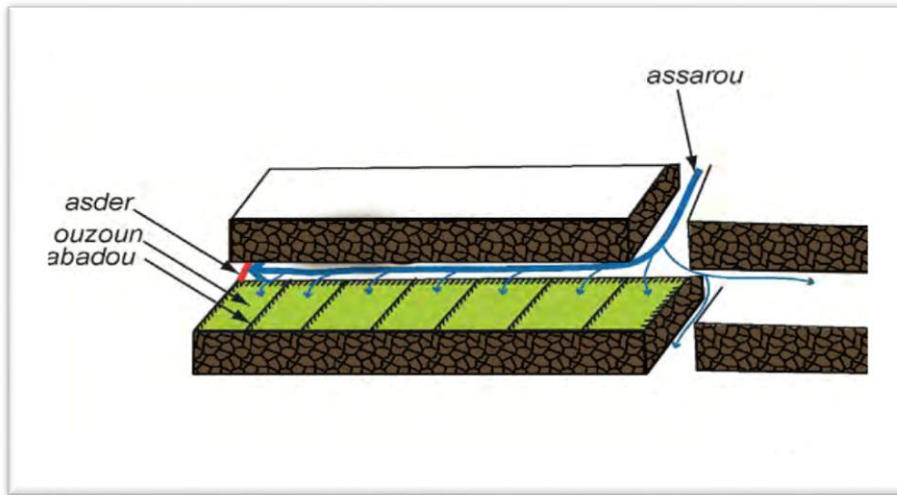


Figure 5 : Terrasse vaste subdivisée en plusieurs planches d'irrigation



Photo1 : Terrasse vaste subdivisée en plusieurs planches d'irrigation dont l'agriculteur plante l'oignon

Le canal secondaire, appelé Assarou, est tracé le long et au pied des murettes de soutènement comme l'on peut le voir sur la figure ci-dessus. Ce dispositif que l'on rencontre un peu partout dans les montagnes sert juste à acheminer l'eau récupérée du canal principal targa, de terrasse en terrasse.

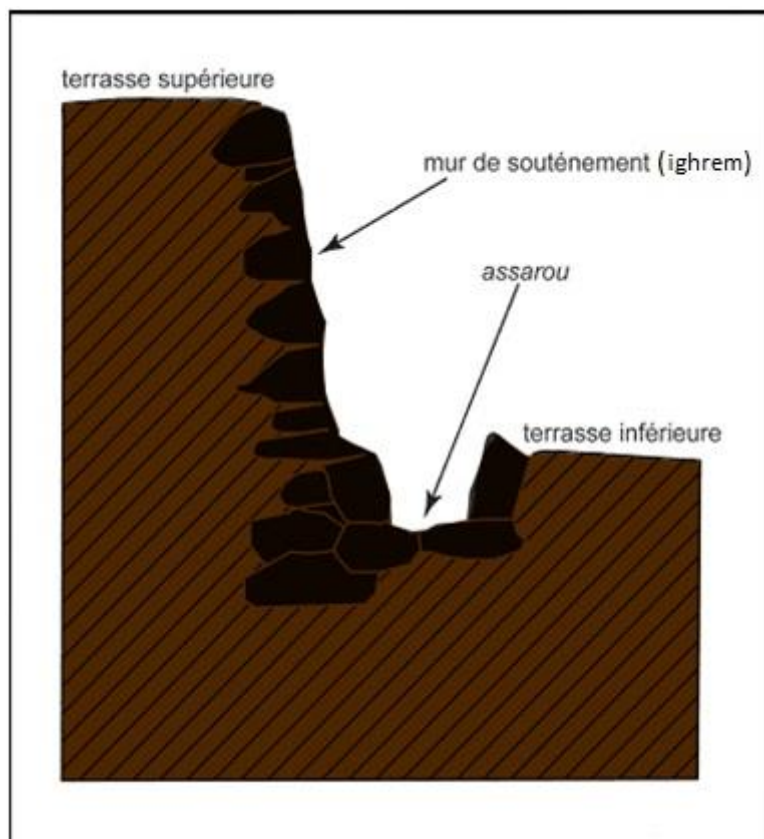


Figure6 : Profil d'un canal secondaire aménagé en champs en terrasses.

Pour mettre en valeur ces terrasses, il faut pouvoir les irriguer, et les montagnards font encore appel à des techniques traditionnelles souvent très anciennes ; ils utilisent l'eau de la source Daw itek. Celle-ci est très connue dans la dépression de kerwel pour l'abondance de l'eau dont elle jouit toute l'année avec un débit important. Il s'agit ici de la principale source de douar kerwel.

Pour la mobilisation et l'acheminement de cette eau jusqu'aux terrasses à irriguer dont elles sont inséparables théoriquement « régime jmaâ »⁹ deux canaux principaux en béton ont été édifiés, un de chaque côté du terroir irrigué. Ces deux seguia(s) principales sont divisées à leur tour en cinq canaux secondaires qui parcourent l'ensemble du bled kerwel et alimentent les différents terroirs ou quartiers en terrasses. Enfin, pour l'acheminement de l'eau jusqu'à la terrasse proprement dite, des rigoles de terre battue ont été tracées sur la planche le long des murs de le long des murs de soutènement.

Les seguia(s) peuvent faire de longs trajets avant d'atteindre les terrasses à arroser, parfois sur plusieurs centaines de mètres.

⁹ Selon ce régime, l'eau et la terre sont inséparables, autrement dit, celui qui vend la terre ou une terrasse perd automatiquement le droit à l'eau.



Planche photo 1: Les deux séguia(s) principales qui dominent le terroir irrigué de kerwel. L'aménagement des versants en terrasses va de pair avec l'utilisation d'un réseau d'irrigation développé, qui donne lieu à un partage des eaux parfois complexe. L'eau employée ici provient de la source appelée Daw itek. Douar kerwel est approvisionné par deux séguia(s) principales. Du bassin de stockage sont issues deux séguia(s) qui serpentent au flanc des deux versants. Comme l'eau est abondante, elle est partagée de façon égale et envoyée en même temps dans les deux séguia(s). Ce bassin est en fait le premier maillon du système technique d'irrigation, sa fonction première est d'accumuler l'eau de la source, ainsi permettre la régularisation du débit.

Ce dispositif de séguia(s) est complété en amont du bled kerwel juste au niveau de la source par un bassin de stockage (planche photo 15). Cet ouvrage cimenté, nommé charij* (plur. chouarij), a pour objectif de recueillir et de stocker l'eau de source, mais aussi l'eau provenant des versants environnants. Le bassin est de taille modeste, une largeur de quatre mètres, et permet en réalité de réguler les eaux des deux séguia(s), qui sont au même niveau et cela afin d'avoir le même débit.

La fonction essentielle de ces bassins est de mettre en réserve toute l'eau de la source, surtout quand celle-ci ne permet plus d'assurer une bonne irrigation, pour pouvoir ensuite la redistribuer, de façon rationnelle, aux champs en terrasses situés en contrebas.

À partir de ces aménagements hydrauliques, la maîtrise de l'eau d'irrigation me semble comme l'un des principaux soucis des paysans. Cela signifie également que ces fellah(s) ont eu recours aux terrassements pour une simple raison : la maîtrise et la régulation des eaux sont, sans doute, l'objectif premier de ces montagnards.

Sur ces terrasses, diverses cultures sont pratiquées. Les cultures produites restent des cultures familiales (vivrières) destinées généralement à l'autoconsommation. Dans notre zone, la production

est souvent insuffisante, les paysans achètent alors au souk Arbâa (marché du mercredi) les produits dont ils ont besoin.

L'orge toumzin*est la culture la plus pratiquée, elle constitue la base de l'économie montagnarde marocaine et elle est la base du régime alimentaire de la paysannerie traditionnelle. On peut expliquer l'extension de cette céréale par ses moindres exigences ; elle se contente d'un sol peu profond et d'une pluviosité moins forte. Dans cette montagne, cette céréale peut mûrir avant d'être brûlée par les fortes chaleurs d'avril. Le maïs vient au deuxième rang dans le système cultural, il est cultivé deux fois par an.

Les cultures maraichères sont également pratiquées sur les terrasses irriguées. Elles comprennent les pommes de terre, les navets, les tomates, l'oignon. À cela, s'ajoute la luzerne, qui constitue l'unique culture fourragère pratiquée par ces paysans, et cela, bien qu'elle soit très exigeante en eau. Elle est destinée à l'alimentation des troupeaux bovins élevés à l'étable. Chaque agriculteur dispose d'une certaine liberté pour choisir les plantes cultivées.

L'arbre, omniprésent ici, est un autre élément architectural marquant le paysage de terrasses irriguées. Il s'agit de l'olivier qui s'aventure ici à 1 500 mètres d'altitude, forment une magnifique et prestigieuse oliveraie qu'un simple voyageur peut apercevoir. Les oliviers sont généralement placés sur le bord des terrasses, probablement afin de retenir les sols et fixer les terrasses, mais aussi de faciliter le déplacement des animaux au moment des labours.

Pour labourer ces terrasses les fellah(s)utilisent le vieil araire traditionnel à traction animale ; le plus souvent par une seule bête (généralement un âne). Toujours à l'intérieur de cette masse d'arbres, un ensemble de petites terrasses sont entourées d'une clôture faite de quelques maigres branches de jujubiers formant de beaux jardins étagés. La clôture marque la limite de la propriété, mais surtout, elle empêche les animaux et essentiellement les sangliers de détruire les récoltes. Ces jardins abritent souvent des arbres fruitiers comme les pommiers, vigne et grenadiers.

b- Les terrasses de culture Bour : un élément essentiel du paysage agricole

Aux terrasses irriguées et à la verdure qu'elles portent dans les fonds de vallées, s'opposent les terrasses de culture "bour» qui, ici, ne peuvent être qu'extrêmement extensives. Elles sont plus nombreuses et occupent de très vastes surfaces par rapport à l'exiguïté des terrasses irriguées.

Les terrasses Bour prennent leur plus grand développement sur les pentes les moins raides et celles qui entourent les habitations. Elles bénéficient de plus de soin et d'attention que celles qui sont accrochées aux hauts versants.



Photo 2 : Exemple typique de terrasses « bour » dont On peut constater des murets, qui s'allongent presque de façon continue, et leur longueur peut avoisiner les centaines de mètres, la photo nous montre le début de récolte au douar Isquifen

Techniquement, les terrasses bour sont moins élaborées que celles du bled kerwel mais elles présentent plus de variantes et de différenciations. Toutes les possibilités existent : on y trouve des terrasses continues sur plusieurs centaines de mètres ou discontinues, larges ou étroites, des terrasses construites avec une armature de pierres sèches ou formées de simples talus de terres renforcés ou non par quelques pierres. Bref, leurs formes sont extrêmement variées.

Le soutènement des champs en terrasses " bour " peut prendre deux formes principales ; on y distingue des terrasses construites avec une vraie armature de pierres ; c'est la forme la plus représentée dans notre zone, mais il existe également des terrasses à talus « nus » ou enherbés faiblement consolidés que l'on peut rencontrer sur les versants les moins pentus. La différence de forme entre les deux types de soutènement tient à une différence essentielle dans le degré d'inclinaison de ceux-ci.

En comparaison avec les terrasses irriguées dont il a été question plus haut, le mur de soutènement est le premier élément de diversification. À la différence des murets du bled kerwel pour lesquels les paysans font appel au liant pour sceller solidement les pierres entre elles, ceux du bled bour sont construits uniquement avec de la pierre sèche sans faire appel aux matériaux de cimentage. La charge caillouteuse des versants couvre largement les besoins de construction. De fait et en l'absence du liant, la construction des terrasses "bour" nécessite un savoir-faire assez affirmé pour assurer la stabilité du mur contre tous les dangers qui peuvent survenir : la poussée de la terre,

l'érosion, l'eau, les animaux, etc. L'absence de lien entre les pierres est compensée par un soin particulier dans la recherche du positionnement le plus favorable des pierres les unes avec les autres.

Un second point de détail concernant les unités cultivables retient notre attention et permet de dire qu'il s'agit bien là de terrasses "bour» : les parcelles sont construites d'un seul tenant, on note l'absence de ces ados qui permettent d'individualiser les parcelles en ces fameux casiers d'irrigation (touzounin) qui font la caractéristique des terrasses irriguées. La fonction essentielle de ces dernières est de contenir et répartir l'eau d'irrigation. Ce qui n'est pas le cas ici. En un mot, ce sont les terrasses qui se contentent des eaux pluviales de ruissellement.

D'après ce petit descriptif, on peut dire que la technique de terrassement a permis à ces paysans à la fois de conserver le sol support indispensable pour toute agriculture, d'augmenter les surfaces cultivables peu étendues dans cette région montagnaise, mais aussi, d'utiliser facilement et de mieux répartir l'eau dans l'espace cultivable, quelle que soit son origine. Sans ces champs en gradin, il est impossible d'utiliser les eaux sur ces terroirs pentus.

Les terroirs en terrasses associant du bled kerwel et du bled bour constituent enfin les plus stables et les mieux enracinés des paysages en terrasses des contrées haut-atlasiques marocaines.

Les aires à battre, une composante du paysage villageois haut-atlasique.

Les aires à battre (en berbère anrar*, plur. inraren ; en arabe nader*, plur. Nouader), constituent un élément majeur dans l'équipement des terroirs en terrasses anti-atlasiques. En tout cas, c'est par ces structures, et peut-être encore plus par celles que l'on trouve presque arasées, ici et là, à proximité des vestiges d'habitat et essentiellement des anciens greniers collectifs, que l'on peut, en quelque sorte, témoigner du passé céréalier (blé et surtout l'orge) de cette montagne berbère. Le simple fait que tous les Berbères désignent le blé par le même vocable irden*est en soi l'indice de l'ancienneté de la culture de cette céréale en Afrique du Nord.¹⁰

Dans la majorité des cas, chaque famille a sa propre aire à battre. Elles sont construites horizontalement, autant que possible, à proximité du douar ; elles sont parfois même collées aux maisons, limitant ou facilitant ainsi au maximum le transport des grains. Mais, dès lors que l'espace constructible est limité sur les croupes, les aires à battre sont alors établies sur les pentes justes en dessous des habitations et à mi-pente, sur des versants dépassant parfois 60% d'inclinaison. Elles partagent ainsi l'espace avec les terroirs en terrasses ; tous deux sont alors soumis à une même

¹⁰ S.Chaker, 1995. "Linguistique et Préhistoire : autour de quelques noms d'animaux domestique en berbère", In : L'homme méditerranéen, Mélanges offerts à Garbiel Camps, R. Chenorkian (dir.), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 259. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Limoges, 2 volumes, 430 p.

nécessité d'adaptation à la pente et tous deux sont construits avec un même matériel lithique. Les dalles de pierres, pour les aires à battre, sont liées par un simple mortier de terre argileuse afin d'assurer une parfaite étanchéité et protéger ainsi l'anrar contre les méfaits de l'eau de pluie.

Dans la mesure où l'espace le permet, les aires à battre sont établies côte à côte à proximité des habitations profitant des rares replats que leur offre cette montagne. Mais dès que l'espace manque, les fellah(s) sont contraints à construire leurs inraren sur des pentes parfois vigoureuses. Selon les paysans, ces ouvrages sont construits à l'endroit où ils sont bien exposés au vent ce qui permet de se rafraîchir en travaillant, et surtout de manière à ce que les poussières et les fétus s'envolent d'un côté alors qu'ils pouvaient se placer de l'autre.

Les dimensions des inraren sont également variées. La hauteur des murs, et plus précisément de la bordure extérieure de la construction, s'établit entre 30 ou 40cm et 1 m. Comme tout objet construit en pente, la hauteur est aussi très étroitement liée à l'inclinaison du versant ; plus celle-ci est raide, plus on a besoin d'élever le mur. En un mot, les murs des inraren subissent le même traitement que ceux des terrasses de culture.

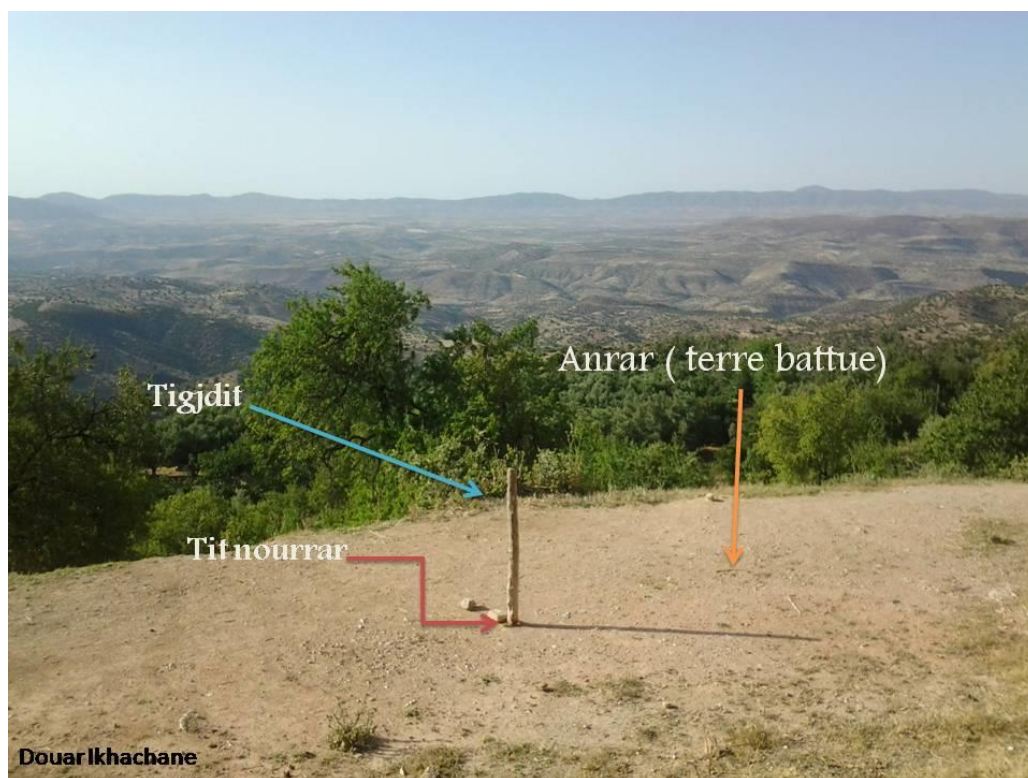


Photo 3 : Les inraren, quels que soient leurs modes de construction (dallage ou terre battue), quelles que soient leurs dimensions, comportent en leur centre un trou appelé tit nourrar où l'on plante un piquet appelé en berbère tigjdit autour duquel pivotent les animaux, notamment l'âne. Il faut signaler aussi que des aires à battre sans ce piquet central existent également, mais elles sont rares. Comme tout aménagement construit, l'anrar fait aussi l'objet d'un entretien dans le cycle agricole. Pour l'anrar collectif, l'entretien revient à l'entité qui l'a construit

III. la valorisation touristique des terroirs de terrasses, une initiative pour un développement local

Les paysages en terrasses offrent bien un champ privilégié pour le développement d'un tourisme culturel. À ce dernier, on pourrait associer toutes les autres formes bien connues du tourisme rural ou expressions utilisées dans les analyses comme dans le langage politique, à savoir le tourisme de montagne, de randonnée, l'écotourisme, l'agritourisme, l'ethno-tourisme... des expressions si nombreuses qu'il est parfois difficile d'établir la limite entre chacune des formes ou de les définir. L'entretien ou la valorisation touristique des paysages en terrasses peut se faire de différentes manières. La valorisation passe en premier lieu, bien évidemment, par la présentation aux visiteurs du support même de cette agriculture de montagne c'est-à-dire la terrasse de culture avec toutes les composantes qui lui sont associées, à savoir le mur en pierres sèches, le réseau d'irrigation (ougoug, charij, séguia). En second lieu, cette valorisation passera aussi par la présentation de ce que les spécialistes appellent aujourd'hui du produit ou du « patrimoine immatériel »¹¹ qui rassemble, au bon sens du terme, tout ce qui ressort de la coutume, de la tradition locale, des manières de vivre, des fêtes, des folklores, des artisanats, de la langue, de la gastronomie, des coutumes et des rites, etc. Si l'on prend en considération ce deuxième volet, les paysages en terrasses, peuvent en effet offrir un produit original et une matière touristique très riche susceptible d'être promue et reconnue comme patrimoine immatériel ou patrimoine « non bâti » si l'on utilise l'expression de J-M. Dewailly et E. Flament.¹²

La valorisation par la mise en scène des traditions ancestrales qui régissent encore ces paysages serait plus pertinente pour le touriste. Elle est susceptible de marquer beaucoup plus de foules plutôt que la présentation seule du paysage. Cela aurait même l'avantage d'assurer l'allongement de la durée des séjours.

La découverte de ces ressources peut donc se faire à travers des usages variés, comme par exemple lors d'excursions organisées à la journée ou durant des séjours particuliers. Nous recensons ci-dessous les éléments les plus susceptibles de créer une offre touristique pertinente et cohérente dans les paysages en terrasses et par conséquent d'assurer leur sauvegarde pour les générations futures.

¹¹ J-M. Decroly, A-M. Duquesne, R. Delbare et A. Diekmann, 2006. *Tourisme et société : mutations, enjeux et défis*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 66

¹² J-M. Dewailly et É. Flament, 2000. *Le tourisme*, Paris, Collection Campus, Éd. S.E.D.E.S, p. 98

A -Développer des activités génératrices de revenu

La randonnée pédestre est une autre activité qu'il faudrait prendre en compte. On peut s'appuyer ici sur l'expérience, ou plutôt le retour d'expérience, des nombreux programmes lancés, depuis presque deux décennies déjà, dans le Moyen et le Haut-Atlas marocain. Cette activité permettra aux touristes de découvrir à pied les hautes vallées, un relief unique, des gorges et une culture berbère enracinée. La meilleure façon de faire comprendre aux touristes la manière dont vivent ces montagnards consiste peut-être à les amener voir de leurs propres yeux le déroulement d'une nouba, et pourquoi pas assister, si le calendrier de travail des fellah(s) le permet, à d'autres activités agricoles (labour, moissons, dépiquage, etc.).

L'hébergement doit se faire chez l'habitant, ce qui favorisera la compréhension du mode de vie de cette population paysanne, puis l'amélioration des revenus des ruraux grâce aux hébergements proposés. La vente des articles artisanaux (tapis, nattes) et peut-être la location des mulets pourraient bien compléter l'activité. Pour ce qui est du logement chez l'habitant, le problème de l'accueil de l'étranger à l'intérieur d'une maison demeure une question cruciale chez les Berbères me diront certains. Pour remédier à cela, l'habitant doit réserver un espace, une chambre ou deux, à l'intérieur de la maison. Il pourrait également aménager un corps de logis à l'extérieur, à proximité de sa maison en évitant, bien entendu de construire une maison en béton ou à la brique. En d'autres termes, il faudra garder et/ou imiter les caractéristiques d'une maison traditionnelle (pierres, terre, pailles...) tout en introduisant le confort nécessaire, assurant l'hygiène et la sécurité. La formule proposant de loger chez l'habitant ne pourra se faire et surtout réussir qu'à cette dernière condition. Face à l'attitude de la population vis-à-vis du visiteur, on pourrait aussi imaginer le développement de l'hébergement dans des lieux construits à proximité du douar et gérés collectivement par la jmaâ.

b- visite guidée autour d'une construction de terrasse

Montrer comment on construit une terrasse de culture ou un anrar autre objet souvent associé aux terroirs de terrasses. À chaque passage des touristes par exemple, on ajoute une pierre ou deux. Diverses expériences allant dans ce sens ont d'ailleurs déjà été tentées et ont été réussies dans divers pays du monde ; en France par exemple, des journées de reconstruction de murs en pierres sèches, auxquelles participent des visiteurs passionnés, sont organisées. Ces stages permettent en effet à la fois la restauration des murs de soutènement et un échange entre les stagiaires venus de tous lieux.

c- des moussems au sein de circuits touristiques

Faire coïncider les dates des circuits ou des séjours avec les moussem (s), les fêtes agricoles, les souk(s) bien connus de la montagne Haut atlasique. Ces différentes manifestations que l'on pourra mettre, bien évidemment, au compte du tourisme culturel pourraient constituer un attrait touristique complémentaire. Ils représentent, à mon sens, la vitrine la plus visible des traditions ancestrales des populations visitées. D'une part, elles permettront aux visiteurs de s'immerger pour quelques heures,

dans un milieu différent du leur et d'échanger avec la population locale quelques instants lors d'un moment festif. D'autre part, elles permettront aux montagnards de vendre leurs produits ; dans ces marchés hebdomadaires souk(s), toute une gamme de produits est vendue : des produits frais (légumes, fruits), mais surtout des produits transformés (l'huile d'olive, miel), en un mot des produits recueillis sur les terrasses de culture. Dans quelques souk(s), des produits de l'artisanat sont aussi disponibles.

d- valorisation de l'arboriculture vivrière

L'entretien des terrasses de culture peut se faire également par la valorisation de l'arboriculture vivrière traditionnelle sur laquelle repose cette agriculture de montagne. Ce sont souvent des produits de très grandes qualités à savoir « Amandier, Olivier, Caroubier, Vigne, Pommier, Noyer etc. »

Les coopératives peuvent faire l'objet d'une visite organisée pour présenter les gestes et techniques ancestrales nécessaires à l'obtention de l'huile d'olive (la récolte à la main, dépulpage, triage, et enfin extraction de l'huile). , il est aussi à l'origine d'un objet patrimonial c'est-à-dire le moulin traditionnel Imaâsert. Cependant, il est urgent de prendre des mesures de conservation pour sauver et valoriser ces artefacts qui souvent tombent en désuétude et en ruine pour être remplacés par des pressoirs modernes.

Les touristes eux-mêmes, pourquoi pas, pourraient participer à l'ensemble de ce processus de transformation ; il s'agirait là d'engager le dialogue avec le touriste en terme d'échanges mutuels. Un système de vente directe peut se mettre en place : les adhérents mettraient ainsi en place une organisation qui leur permettrait de suivre l'ensemble du processus, de la récolte à la commercialisation du produit fini.

Le même concept peut s'appliquer d'ailleurs à l'amandier qui subit lui aussi, une série d'opérations, aussi artisanales et anciennes.

En définitive, grâce à l'essor de ces produits de terroir, on valorisera, de manière indirecte, le support même sur lequel ils sont récoltés à savoir les terrasses de culture. Ceci permettra en quelque sorte d'assurer une certaine garantie d'entretien de ces terroirs et par conséquent leur pérennité, de la même manière qu'il contribuera à revivifier l'artisanat local et à améliorer les revenus des habitants.

Comme on le voit, les possibilités de valorisation des paysages en terrasses sont multiples. Bien qu'elles ne soient pas complètement exhaustives, toutes ces propositions auront pour objectif de faire découvrir aux visiteurs les us et les coutumes des populations visitées. Au-delà même, comme effet second et indirect, elles contribueront peut-être à maintenir en vie ces pratiques et ce patrimoine matériel et immatériel. À travers ces ressources, nous constatons que la montagne Haut-atlasique ne manque pas d'intérêt sur le plan touristique en général et sur celui du développement d'un tourisme à caractère culturel et patrimonial de façon particulière.

On peut alors envisager qu'en exploitant l'ensemble des atouts dont bénéficie cette montagne, à savoir : (a)l'existence de ressources paysagères et patrimoniales (b)la détention d'un savoir-faire en

matière agricole et artisanale et enfin (c)l'existence d'un réseau routier important, on pourrait imaginer la mise en place de circuits touristiques qui proposeront des excursions enrichissantes, en une, deux, ou mieux plusieurs journées de déplacement, si l'on prend en considération toute la partie du Haut Atlas central.

e- Une auberge au douar Taghbaloute pour animer le tourisme de montagne

Cette auberge va renforcer la capacité d'accueil dans la région. Elle devra certainement animer le tourisme de montagne dans une commune connue pour ses richesses naturelles cette auberge va être conçue en harmonie avec le paysage pittoresque des lieux. La structure offre confort et calme aux amateurs de la montagne. Des "guitounes" vont être dressées au beau milieu des oliviers pour ceux qui préfèrent passer la nuit dehors.¹³

Ce projet de tourisme rural apporte un soutien financier pour stimuler le développement rural et aider à revitaliser l'économie locale. L'objectif est de renforcer les opportunités pour les habitants des zones rurales, afin de les dissuader d'émigrer

La stratégie de promotion du tourisme rural consiste à équiper les villages de routes menant aux auberges, de l'électricité, de l'eau potable et de réseaux d'assainissement. Naturellement, cela ne bénéficiera pas qu'aux seuls touristes, mais contribuera aussi à améliorer les conditions sociales des habitants des douars dans lesquels se trouvent ces auberges ; cela renforcera aussi la politique de l'Etat de lutte contre l'émigration rurale

Conclusion

Les infrastructures rurales sont indispensables pour réduire la pauvreté, favoriser les échanges et la commercialisation des produits de terroir. Elles sont aussi un moyen de prévenir l'apparition de conflits. Notre proposition s'inscrit dans ce sens tout en défendant l'idée que le réseau routier, la santé, l'éducation, l'assainissement...etc sont des priorités indiscutables.

Puisque le revenu de la majorité de la population repose essentiellement sur l'agriculture, notre projet vise d'après les programmes que nous avons proposés l'amélioration de la productivité et de la rentabilité des exploitations agricoles dans une optique de durabilité pour participer davantage à l'approvisionnement des marchés urbains. C'est aussi l'élément majeur de la croissance en milieu rural.

Il est important de signaler qu'un entretien ou une valorisation réussie ne pourra se concrétiser que sous certains critères liées essentiellement à une bonne gestion du patrimoine et sa protection ; il

¹³ TAZI Amal . Taza : Une auberge pour animer le tourisme de montagne Publié dans L'Economiste le 05 - 09 - 2003, Article disponible en ligne à l'adresse suivante <http://www.maghress.com/fr/leconomiste/50167> (page consulté le 23/06/2021)

est souhaitable d'éviter les maladresses dans l'entretien du patrimoine. Autrement dit, il faut rejeter toute inspiration citadine lors de la réfection des objets patrimoniaux. Une telle maladresse disqualifierait sûrement le caractère et la dimension patrimoniale du paysage proposé. Il faut donc les remettre en état tout en gardant, dans la mesure du possible, l'ancien décor et/ou paysage traditionnel. En ce qui concerne les services offerts et les produits vendus aux touristes, il serait impératif de sensibiliser les artisans et commerçants à adopter une politique tarifaire raisonnable et abordable. Il convient de pratiquer des prix corrects de ventes afin de ne pas « tuer la poule aux œufs d'or » ; enfin, ces opérations de valorisation, pour obtenir économiquement les retombées les plus profitables qui soient, doivent s'inscrire dans des programmes concertés entre l'ensemble des partenaires locaux du tourisme et les fellah(s). En d'autres termes, il serait souhaitable y associer les populations concernées à cette politique de valorisation. Les émigrés avec leurs moyens financiers pourraient participer utilement aux projets de restauration.

En un mot, on peut dire que l'on ne peut parler d'un tourisme durable et de manière plus générale d'une stratégie de développement durable dans ces contrées haut-atlasiennes que si l'on est vraiment capable de maintenir, à court comme à long terme, cette population au sein de cet ensemble montagneux, de garantir un revenu supplémentaire aux fellah(s) qui conserveraient, en même temps, leurs activités principales à savoir l'agriculture. C'est bien là la condition la plus importante qu'il faudra exiger parce que le développement d'une activité touristique pourrait bien mettre en péril, encore plus, cette agriculture traditionnelle. Le tourisme, par les revenus importants qu'il peut engendrer souvent avec moins de peine que ceux obtenus sur les terrasses, pourrait en effet détourner les paysans de l'activité agricole. L'exemple décrit par E. Desbordes dans les Cinque Terre (Italie) est à ce propos exemplaire et plein d'enseignement. Selon l'auteur, les viticulteurs après avoir découvert l'importance des gains tirés de l'activité touristique par rapport à ceux obtenus de l'agriculture, ont complètement tourné le dos à celle-ci pour se concentrer sur l'activité touristique qu'ils ont considérée comme rentable à la fois en argent, et surtout, en qualité de vie. Il écrit : « Les viticulteurs éboulés par le mirage touristique oubliaient de se rendre sur leurs terres pour entretenir les vignes et relever les murs de pierres sèches qui s'écroulaient » alors que « les visiteurs venaient en priorité admirer ces fabuleux paysages façonnés au fil des siècles par le labeur des hommes et déguster ce vin issu de tant d'efforts et d'abnégation ».¹⁴

Par ailleurs, il faut rappeler que ces espaces ne peuvent être gérés sans une participation efficace de leurs habitants et sous la responsabilité des certains opérateurs locaux. Pour assurer une meilleure insertion des populations dans les différents projets, le développement touristique dans la

¹⁴ DESBORDES Emmanuel, 1999. Les paysages de terrasses agricoles dans le bassin méditerranéen septentrional : étude comparée des Alpes-Maritimes et la Ligurie.

région ne doit en aucun cas être l'affaire des seuls investisseurs exogènes ou des fonctionnaires de services administratifs. La population locale doit réellement participer dans l'élaboration et la gestion des projets par l'intermédiaire des élus, des investisseurs locaux ou des associations.¹⁵

Références :

- ARP-PACA.2008. L'impact économique et social du patrimoine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Cahiers de l'Agence régionale du patrimoine.
- Choay F., 1992. L'allégorie du patrimoine, Seuil Paris.
- Cuvelier P., 1994. Torres E et Gadrey J., Patrimoine, modèles de tourisme et développement local, L'harmattan, Paris .
- DESBORDES E., 1999. Les paysages de terrasses agricoles dans le bassin méditerranéen septentrional : étude comparée des Alpes-Maritimes et la Ligurie.
- Gebrati F., 2004. La mobilisation des acteurs du développement local dans le Haut Atlas de Marrakech, rapport de thèse, IGA.352p
- Harouat F. Z.2012. Comment promouvoir le tourisme en Algérie , Mémoire présenté en vue de l'obtention d'un magister en marketing des services, Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen
- J-M. Decroly, A-M.Duquesne, R.Delbare et A.Diekmann, 2006. Tourisme et société : mutations, enjeux et défis, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 66
- J-M. Dewailly et É. Flament, 2000. Le tourisme, Paris, Collection Campus, Éd. S.E.D.E.S, p. 98
- M. Aït Hamza. 2000."Environnement et stratégies paysannes dans le Haut-Atlas central", In : A. Laouina (éd.), la montagne marocaine, dynamiques agraires et développement durable , Rabat, Université Mohamed V, Publications de la chaire UNESCO-GAZ NATURAL « Gestion de l'environnement et développement durable », p. 48.
- Moine A.,2007. Le territoire : comment observer un système complexe, l'Harmattan, 178p
- S.Chaker, 1995."Linguistique et Préhistoire : autour de quelques noms d'animaux domestique en berbère", In : L'homme méditerranéen, Mélanges offerts à Garbiel Camps, R. Chenorkian (dir.), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 259.Thèse de doctorat en Géographie, Université de Limoges, 2 volumes, 430 p.
- TAZI Amal, Taza : Une auberge pour animer le tourisme de montagne Publié dans L'Economiste le 05 - 09 - 2003 , Article disponible en ligne à l'adresse suivante <http://www.maghress.com/fr/leconomiste/50167> (page consulté le 23/06/2021)
- TRIBAK A., LOPEZ LARA Enrique, M. J. M.BONILLA, LAAOUANE M.(2006) ,Activités touristiques et développement durable dans un espace montagnard marocain :cas du moyen atlas oriental au sud de Taza (Maroc),p10

¹⁵ TRIBAK A., LOPEZ LARA Enrique, M. J. M.BONILLA, LAAOUANE M.(2006) ,Activités touristiques et développement durable dans un espace montagnard marocain :cas du moyen atlas oriental au sud de Taza (Maroc),p10